

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

Série L
(Archives de la période révolutionnaire)

Fonds du district de Saint-Léonard
(1790-an IV)

Répertoire numérique

Par A. Fray Fournier *et al.*

Révisé le 05.10.2015

Limoges

1891-...

Sommaire

SOMMAIRE	2
AVERTISSEMENT	3
INTRODUCTION	5
CORPS DU RÉPERTOIRE	8
Législation	8
Délibérations du Conseil général et du Directoire.....	8
Correspondance générale.....	9
Personnel administratif	11
Sûreté générale	11
Substances et approvisionnements.....	11
Commerce et Industrie	12
Finances	12
Affaires militaires	13
Instruction publique, Sciences et Arts.....	15
Justice	15
Cultes	16
Assistance publique.....	16
Mélanges.....	16

Avertissement

La série L des Archives départementales, bien que globalement décrite et accessible, n'a pas encore reçu son classement définitif. Série dont la définition est strictement chronologique, elle a été formée par la réunion des registres et dossiers provenant de l'administration du département et des districts. Aujourd'hui riche de 1 595 articles classés (quelques mètres linéaires demeurent en attente de classement), elle s'est accrue depuis sa constitution originelle :

- de documents versés par la mairie de Limoges et le greffe du tribunal civil (1888) ;
- d'un versement de l'Enregistrement et des Domaines concernant le contrôle des actes des notaires (1898) ;
- des extraits mortuaires des soldats de la Haute-Vienne, versés par le ministère de la Guerre (1898) ;
- de documents divers de toute provenance concernant l'armée, les sociétés populaires, l'instruction publique, l'assistance publique, les finances et la comptabilité, la police, le dépôt de mendicité, l'industrie.
- du fonds Alluau relatif notamment à l'atelier monétaire et à la manufacture de porcelaine de Limoges (don de M. Eugène Vandermarcq, 1904) ;
- de registres et cahiers relatifs aux municipalités cantonales de la Haute-Vienne provenant de la sous-préfecture de Bellac ;
- de réintégrations de documents des mairies de Nantiat et Saint-Léonard-de-Noblat ;
- de registres relatifs à la société populaire de Châteauponsac acquis par les Archives départementales.

En parallèle, quelques registres (L 1125-1130 et 1136) ont été extraits de la série L pour être replacés dans la sous-série 2 C (contrôle des actes des notaires).

La recherche y était jusqu'à présent très difficile, en raison de la coexistence de répertoires successifs engendrés par ces nombreux compléments :

- Articles L 1 à 1122 : *Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par A. Fray-Fournier, 1891-1892, 2 vol.
- Articles L 1123 à 1248 : *Répertoire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par Alfred Leroux, 1906-1907.
- Articles L 1249 à 1556 : fiches dactylographiées, anonymes, s. d.. Les articles concernant la juridiction consulaire et le tribunal de commerce de Limoges ont fait l'objet d'un *Répertoire numérique détaillé*, par E. Pénicaud, 2002.
- Articles L 1557 à 1561 : réintégration de la mairie de Nantiat, répertoire anonyme, s. d.

- Articles L SUP 1 à 30 : réintégration de la mairie de Saint-Léonard-de-Noblat ; *Répertoire numérique détaillé*, par Sylvie Péroche, 2009.

- Articles L SUP 31 à 32 : acquisition de registres de la société populaire de Châteauponsac (Ponsat-la-Montagne) ; *Répertoire numérique détaillé*, par Anne Gérardot, 2009.

La série L fera nécessairement l'objet, à terme, d'un reclassement et d'une nouvelle cotation, qui permettront d'y faciliter les recherches. Il subsiste en outre certainement, dans les instruments de recherche existants, quelques erreurs d'analyse ou de dates extrêmes déjà signalées, en son temps, par Alfred Leroux. Dans l'attente de ces corrections toutefois, il paraît indispensable de permettre aux chercheurs d'accéder à ces archives fondamentales pour la recherche historique, mais sous-exploitées en raison de la dispersion et de la complexité des instruments de recherche : outre qu'elle contient la quasi-totalité des documents de la période révolutionnaire (on peut cependant y ajouter la sous-série 1 Q portant sur les domaines nationaux, et les documents provenant des séries transversales telles que l'état civil, les archives notariales ou hospitalières), elle permet de faire la jonction entre les papiers des administrations et juridictions d'Ancien Régime (conservées dans les archives anciennes) et celles de la période contemporaine (conservées dans les séries modernes). On y trouvera ainsi le riche fonds des justices de paix et des autres juridictions de la Haute-Vienne. Les procédures émanant des différents tribunaux ont fait l'objet de dépouillements très précis.

Dans le cadre de cette refonte provisoire des instruments de recherche, la série L a été subdivisée en grandes parties thématiques, correspondant pour l'essentiel au plan du répertoire de Fray-Fournier. Il s'agit d'instruments de recherche méthodiques, c'est-à-dire qu'ils ne se présentent pas toujours dans l'ordre numérique des cotes. Les articles provenant des divers compléments ont en effet été replacés à leur emplacement logique dans le corps des deux principaux répertoires, ceux de Fray-Fournier et de Leroux.

Anne Gérardot, 6 octobre 2015

Introduction

Introduction à *l'Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*, par A. Fray-Fournier, 1891.

Dans le triage des papiers administratifs et politiques de la période révolutionnaire, deux parts ont été faites : l'une, comprenant les titres relatifs aux biens nationaux et aux émigrés, a constitué la série Q des Archives départementales, depuis longtemps ouverte aux recherches ; la seconde, formée de la réunion des documents de toute nature provenant des institutions supprimées, est devenue la série L. C'est uniquement de cette dernière que nous avons à nous occuper.

Aucun inventaire imprimé n'était venu jusqu'ici en révéler la composition et l'importance. L'état de dispersion et de confusion des différents fonds formant cette série interdisait d'ailleurs tout récolement sérieux. Ce n'est qu'en ces dernières années (1882 et 1889) que les registres et papiers abandonnés et épars dans les greffes des tribunaux et dans quelques mairies, ont été centralisés au chef-lieu par les soins de l'archiviste du département.

Accru de ces versements, le fonds départemental paraît avoir acquis tout le développement qu'il était susceptible d'atteindre. Déjà, le centenaire de la Révolution, en donnant aux documents de cette époque un intérêt historique immédiat, avait ramené sur eux l'attention du public studieux. Le moment était, dès lors, venu d'entreprendre leur classement, opération laborieuse et rendue plus compliquée encore par un essai de mise en ordre entrepris vers 1872. Le résultat de cette première tentative avait été la dislocation des anciens fonds et la dispersion des papiers dans des séries arbitraires, où ils avaient été rangés sans qu'il fût tenu compte de leur provenance. D'où la nécessité d'un nouveau triage pour reconstituer, autant qu'il se pouvait, les dossiers primitifs. Ils sont aujourd'hui réunis par fonds, de sorte que l'ensemble des pièces appartenant à une institution forme un groupe distinct.

Si, en raison de l'époque de leur formation, les archives de la période révolutionnaire n'ont pas subi les mêmes vicissitudes que les archives anciennes, elles n'en sont pas moins demeurées longtemps exposées à des accidents de plus d'un genre. De là des lacunes qu'on pourrait espérer voir combler un jour si des préoccupations d'un ordre particulier n'y faisaient obstacle.

En dépit de ces vides, les archives révolutionnaires de la Haute-Vienne offrent un ensemble important de matériaux, pour la plupart inédits, où les personnes qui s'intéressent aux origines encore mal connues de la France moderne pourront puiser des éléments d'étude nombreux et variés.

On a déjà beaucoup écrit sur la Révolution, mais il reste infiniment de choses à dire pour la bien faire connaître. Même après les remarquables travaux dont elle a été l'objet, bien des points sont demeurés obscurs. Au surplus, les travaux d'ensemble ne font qu'une part très étroite aux événements locaux, et c'est dans les productions d'une moindre portée et plus particulièrement dans les monographies, qu'il faut aller chercher les détails que ne sauraient fournir avec abondance et précision les ouvrages généraux.

À vrai dire, la contribution de notre département à l'histoire de la grande époque résumée toute entière dans le mot de Révolution, est jusqu'ici des plus modestes. Le seul ouvrage documentaire paru à

ce jour est le recueil des Doléances paroissiales donné par M. Alfred Leroux, et qui ouvre la collection à laquelle appartient le présent volume. L'essai de M. Gay de Vernon sur les bataillons de Volontaires de la Haute-Vienne (1846), et les belles études de M. Louis Guibert, sur un Journaliste girondin, *Gorsas* (1872), Le parti girondin dans la Haute-Vienne (1878), La dette Beaupeyrat (1888) et l'analyse des Cahiers de doléances du Limousin et de la Marche (1889), n'ont certes pas épuisé la matière. Est-il besoin de rappeler, par exemple, que la plupart des représentants de notre région aux grandes assemblées de la Constituante et de la Convention n'ont qu'un article insignifiant dans les biographies générales ? Les récentes notices du Dictionnaire des parlementaires, quoique plus étendues et plus exactes que toutes celles publiées antérieurement, ne suffisent pas à restituer la physionomie particulière et à déterminer les contours définitifs du caractère de certains personnages.

L'impression de colère et de haine qui s'est longtemps attachée à la mémoire des hommes dont ce fut la destinée d'être mêlés, en ces temps troublés, aux luttes des partis, s'efface aujourd'hui pour faire place à l'examen critique de leurs actes. Sous l'influence de ce courant nouveau, bien des appréciations tenues pour définitives se modifient d'une façon imprévue. Et peut-être, le jour n'est-il éloigné où chacun des acteurs du grand drame pourra être jugé non plus suivant le degré de sympathie qu'il inspire, mais d'après la place qu'il se sera faite par ses talents, son courage ou ses vertus.

Dans la refonte partielle que subit ainsi l'histoire, l'exactitude du fond prime l'originalité de la forme et nulle assertion n'est admise si elle n'est appuyée de preuves certaines. D'où l'obligation pour l'historien de ne faire usage que de documents de première main et d'une authenticité indiscutable. C'est en portant ses investigations dans la multitude de pièces de tout genre que renferment nos archives, encore imparfaitement explorées, qu'il pourra former son intelligence à la connaissance parfaite des hommes et des choses de ces temps.

Après avoir rendu, par un classement définitif, cette masse de documents accessible aux travailleurs, nous avons voulu leur offrir un guide qui pût éclairer leurs recherches. L'inventaire public aujourd'hui sous le patronage de la Société des archives historiques Du Limousin atteindra-t-il ce but ? Son cadre restreint ne permettait de consacrer qu'une mention très sommaire à chaque article. Dressé sur le plan prescrit par la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 11 novembre 1874, il comprend la totalité des archives civiles. Les archives judiciaires, qui rentrent dans le groupe indiqué au cadre de classement sous la rubrique « fonds divers » feront l'objet d'un second volume. Celui-ci pourra être utilement complété par une bibliographie des publications de la période révolutionnaire intéressant le département. On fera de cette bibliographie un instrument de travail en accompagnant les titres des ouvrages d'une courte analyse et de l'indication du dépôt dans lequel chacun d'eux peut être consulté.

Pour l'intelligence du présent volume, il convient de rappeler les bases de l'organisation administrative inaugurée par le décret du 22 décembre 1789.

Chaque département était divisé en districts, subdivisés eux-mêmes en cantons comprenant un nombre variable de communes.

A la tête du département se trouvaient :

1° Un Conseil général de 36 membres, auquel étaient réservés l'examen et la solution des questions importantes ;

2° Un Directoire de 12 membres y compris le président, pris dans le Conseil général et chargé de suivre toutes les affaires d'administration et de sûreté ;

3° Un Procureur général syndic ayant mission de requérir l'application des lois et de veiller à leur exécution.

Même organisation pour chaque district avec un Conseil général de 12 membres, un directoire de 4 membres et un procureur syndic.

Les intérêts des communes étaient gérés par :

- 1° Un Corps municipal composé d'un nombre de membres variant de 3 à 21 ;
- 2° Un Conseil général formé du Corps municipal et de notables en nombre double ;
- 3° Un Maire assisté d'un Bureau dans lequel entrait le tiers du corps municipal ;
- 4° Un Procureur de la commune, auquel était adjoint un substitut dans les villes de plus de 10.000 habitants.

La loi du 14 frimaire an II supprima les Conseils généraux, présidents et procureurs syndics de départements, ne laissant subsister que le Directoire avec des attributions limitées à l'administration proprement dite, la surveillance de l'exécution des lots révolutionnaires et des mesures de gouvernement étant transférée aux districts et aux municipalités.

À la dénomination de Procureur syndic de district et de Procureur de commune, la même loi substitua celle d'Agent national.

Par la loi du 1^{er} ventôse an III, les Conseils généraux de district furent supprimés.

Enfin, la Constitution de l'an III institua dans chaque département une Administration centrale composée de 5 membres et créa les Municipalités cantonales auxquelles furent dévolues les attributions de police et d'administration précédemment exercées par les districts supprimés.

Les communes d'au moins 5 000 habitants eurent seules une municipalité particulière ; les autres n'eurent qu'un agent national et un adjoint. La réunion des agents municipaux des diverses communes formait la municipalité de canton à la tête de laquelle était un président élu.

Cet état de choses subsista jusqu'à l'institution des préfetures et des sous-préfetures en l'an VIII.

Limoges, octobre 1891.

A. FRAY-FOURNIER

Corps du répertoire

LÉGISLATION

- L 668 Transcription des lois et décrets
Registre. In-folio, 178 feuillets.
Juillet 1790-février 1791
- L 669 Transcription des lois et décrets.
Registre. In-folio, 295 feuillets.
Février-octobre 1791
- L 670 Transcription, puis enregistrement sommaire des lois et décrets.
Registre. In-folio, 66 feuillets.
Juin 1791-mai 1792
- L SUP 1 Enregistrement et accusés de réception des lois et décrets.
1790

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DU DIRECTOIRE

- L 671 Procès-verbaux des séances et délibérations du conseil général du district.
Registre. In-folio, 34 feuillets.
Novembre 1791-juillet 1793
- L 672 Procès-verbal de la session tenue, du 2 au 14 novembre, par le conseil général
du district (copie).
Cahier. In-folio, 12 feuillets.
Novembre 1791

- L 673 Procès-verbaux des séances et délibérations du directoire du district.
Registre. In-folio, 100 feuillets.
Septembre 1790-fructidor an II
- L 674 Procès-verbaux des séances et délibérations du directoire du district.
Cahier. In-folio, 31 feuillets.
Ventôse an II-vendémiaire an IV
- L 675 Registre des décisions et arrêtés pris en séance par le directoire du district).
Registre. In-folio, 51 feuillets.
Fructidor an II-frimaire an IV
- L 676 « Registre des affaires qui ont occupé le directoire du district de Saint-Léonard... » (analyse des affaires traitées.)
Registre. In-folio, 12 feuillets.
Mai-septembre 1792
- L 677 Décisions du directoire de district sur les requêtes à lui présentées.
Registre. In-folio, 186 feuillets.
Mars 1792-an II
- L 678 Décisions du directoire du district sur les requêtes à lui présentées.
Registre. In-folio, 83 feuillets.
Vendémiaire an III-frimaire an IV

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

- L 679 Correspondance du directoire du district avec le département, les municipalités et les particuliers.
Cahier. In-folio, 43 feuillets papier.
Octobre 1790-mai 1791
- L 680 Correspondance du directoire du district avec le département, les municipalités et les particuliers.
Cahier. In-folio, 47 feuillets.
Mai 1791-mars 1792

- L 681 Correspondance du directoire du district avec les autorités supérieures, le département, les municipalités, etc.
Registre. In In-folio, 119 feuillets.
Avril 1792-ventôse an II
- L 682 Correspondance du directoire du district avec les autorités supérieures, le département, les municipalités, etc.
Registre. In-folio, 28 feuillets.
Thermidor au II - floréal an IV
- L 683 Plumitif de l'agent national du district correspondant avec les comités de la Convention, le département, les municipalités, etc.
Liasse. 4 cahiers, ens. 38 feuillets.
An III-an IV
- L 684 Enregistrement des lettres et pétitions adressées au directoire du district avec indication de la suite donnée.
Registre. In-folio, 47 feuillets.
Août 1790-mars 1793
- L 685 Enregistrement des lettres et pétitions adressées au directoire du district avec indication de la suite donnée.
Registre. In-folio, 35 feuillets.
Mars 1793-frimaire an IV
- L 686 Correspondance et instructions du directoire du département sur divers objets d'administration et de sûreté générale.
Liasse. 205 pièces papier, dont 3 imprimées.
1790-an IV
- L 687 Lettres d'envoi au directoire du district des lois, arrêtés et instructions.
Liasse. 190 pièces papier.
1791-an IV

PERSONNEL ADMINISTRATIF

- L 688 Procès-verbaux de l'élection des membres du directoire du district. - Liste des électeurs. - Correspondance relative au fonctionnement des diverses administrations du district.
- Liasse. 17 pièces papier, dont 1 imprimée.
- 1790-an III

SÛRETÉ GÉNÉRALE

- L 689 Arrestation des suspects : mandats d'amener ; procès-verbaux d'enquête ; apposition et levée des scellés. - Pétitions des parents d'émigrés ; correspondance des comités de surveillance y relative.
- Liasse. 122 pièces papier, dont 6 imprimées.
- 1792-an III
- L 690 Certificats de civisme délivrés par les municipalités, ajournés ou rejetés par le directoire du département. - Enregistrement des certificats soumis au visa du directoire du district.
- Liasse. 1 cahier de 25 feuillets, 15 pièces papier.
- 1793-an II

SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENTS

- L 691 Instructions, arrêtés et correspondance du ministre de l'Intérieur, de l'agence générale des subsistances et du directoire du département, au sujet de l'application de la loi du maximum, des réquisitions de grains et fourrages, etc.
- Liasse. 90 pièces papier, dont 19) imprimée.
- 1792-an IV

L 692 « Tableau du maximum des denrées et marchandises qui se consomment ordinairement dans l'étendue du district de Tarn-Vienne. »
Liasse. 2 pièces imprimées, dont 1 brochure in-folio.

An II

L 693 Approvisionnements en grains. - Secours accordés aux communes du district. - Réquisition imposées en faveur des districts de Bourganeuf et d'Aubusson. - Correspondance, délibérations et arrêtés y relatifs.
Liasse. 183 pièces papier, dont 1 imprimée.

1791-an III

L 694 Tableaux du recensement des récoltes effectué par les soins des municipalités.
Liasse. 55 pièces papier, dont 4 imprimées.

An II-an III

COMMERCE ET INDUSTRIE

L 695 Correspondance relative aux foires et marchés. - Forléaux des grains et fourrages. - Renseignements sur les principales industries du district.
Liasse. 35 pièces papier, dont 2 imprimées.

1791-an III

FINANCES

L 696 Instructions ministérielles, et correspondance du directoire du département en matière de comptabilité publique.
Liasse. 91 pièces papier, dont 20 imprimées.

1790-art III

L 697 Comptes de la gestion financière des administrateurs du district.
Liasse. 2 cahiers, ens. 20 feuillets, 6 pièces papier.

1791-1792

- L 698 Contribution patriotique. - Déclarations recueillies par les municipalités en vue de la confection, des rôles. - Rôles des sommes à recouvrer dans chaque commune.
Liasse. 5 cahiers, ens. 78 feuillets, 59 pièces papier.
1790
- L 699 Impôts. - Instructions ministérielles et correspondance du directoire du département, relatives à la confection des rôles et au recouvrement des impôts.
Liasse. 117 pièces papier, dont 23 imprimées.
1791-1793
- L 700 Emprunt forcé. - Déclarations de revenus et procès-verbaux des commissaires vérificateurs. - Enregistrement des déclarations faites par les citoyens qui ont payé des taxes révolutionnaires.
Liasse. 50 pièces papier.
An II-an III
- L 701 Décisions du directoire du district sur les demandes en réduction ou décharge de l'impôt foncier.
Registre. In-folio, 10 feuillets.
1792-an IV
- L 702 Décisions du directoire du district sur les demandes en réduction ou décharge de la contribution mobilière.
Registre. In-folio, 23 feuillets.
1793-an IV
- L SUP 3 Finances, correspondance des maires relative à la formation des rôles et matières.
1790-1792

AFFAIRES MILITAIRES

- L 703 Instructions du ministre de la Guerre et du directoire du département sur le recrutement et l'organisation des troupes.
Liasse. 57 pièces papier, dont 13 imprimées.
1791-an III

- L 704 Recrutement. - Cahiers servant à l'inscription des volontaires. - Correspondance relative à l'organisation des gardes nationales, au paiement des pensions d'invalides, etc.
Liasse. 1 cahier de 6 fts, 101 pièces papier, dont 6 impr.
1791-an II
- L 705 Subsistances militaires. - Correspondance, instructions et arrêtés relatifs à la fourniture des grains, fourrages, bestiaux, etc., destinés à l'approvisionnement des années.
Liasse. 192 pièces papier, dont 5 imprimées.
An II-an IV
- L 706 Transports et convois. - Correspondance, arrêtés et instructions relatifs à des réquisitions de chevaux et mulets et au service des étapes.
Liasse. 82 pièces papier, dont 3 imprimées.
1792-an IV
- L 707 Armement. - Instructions et correspondance relatives à la fabrication des armes, - à la distribution de fusils aux gardes nationales.
Liasse. 71 pièces papier, dont 13 imprimées.
1791-an IV
- L 708 Réquisition des fers, fontes et tous objets métalliques propres à la fabrication des armes : relevé des objets recueillis et récépissés délivrés aux déposants. - Recherche du salpêtre et fabrication de la poudre : correspondance et états de dépenses.
Liasse. 98 pièces papier, dont 4 imprimées.
1791-an III
- L 709 Approvisionnements. - États présentant les quantités de chiffons recueillis dans chaque commune du district. - Tableau récapitulatif des états précédents. - Réquisition de chanvre pour le service de la marine. - Exploitation des bois propres aux constructions navales.
Liasse. 38 pièces papier, dont 9 imprimées.
An II-an III
- L 710 Secours aux familles des militaires et marins, soldes des hommes en congé de convalescence : correspondance, états de paiements.
Liasse. 35 pièces papier, dont 1 imprimée.
1792-an III

- L 711 Prisonniers de guerre. - Correspondance au sujet de la nourriture et de l'habillement des prisonniers autrichiens employés à la réparation de la route de Saint-Léonard à Sauviat.
Liasse. 32 pièces papier, dont, 3 imprimées.
An II-an III
- L SUP 5 Enrôlement de volontaires pour les charrois de l'armée.
An II
- L SUP 6 Registre de revue d'hommes.
s.d.

INSTRUCTION PUBLIQUE, SCIENCES ET ARTS

- L 712 Instruction publique, sciences et arts. - Instructions et correspondance relatives au triage des titres et chartes et à la rédaction des catalogues des bibliothèques, - aux établissements d'instruction, etc.
Liasse. 14 pièces papier, dont 5 imprimées.
1791-an II
- L 713 Archives. - Inventaire des papiers trouvés dans le bureau du procureur syndic du district de Saint-Léonard et envoyés au directoire du département.
Liasse. 1 cahier de 21 feuillets, 1 pièce papier.
An IV-an V

JUSTICE

- L 714 Procès-verbal de l'élection des juges composant le tribunal du district. - Jury : listes préparatoires.
Liasse. 19 pièces papier.
1790-1792

- L 715 Registre d'inscription des citoyens remplissant les conditions requises pour faire partie du jury.
Registre. In-folio, 24 feuillets.
1791-1793

CULTES

- L 716 Procès-verbal d'élection aux cures vacantes par suite de refus de serment ou autres causes. - Correspondance relative aux prêtres insermentés, aux traitements et pensions ecclésiastiques. - Désignation de l'église du ci-devant chapitre d'Eymoutiers comme église paroissiale, etc.
Liasse. 104 pièces papier, dont 4 imprimées.
1791-an II
- L SUP 7 Déclarations des prêtres et religieuses.
1790-1791

ASSISTANCE PUBLIQUE

- L 717 Instructions et correspondance relatives aux hôpitaux, aux secours pour pertes et à l'assistance des indigents.
Liasse. 24 pièces papier, dont 6 imprimées.
1790-an III

MÉLANGES

- L 718 Postes et messageries. - Instructions et correspondance relatives à l'approvisionnement en fourrages et avoine des relais de Saint-Léonard et de Sauviat.
Liasse. 45 pièces papier, dont 6 imprimées.
1793-an III

L SUP 2	Municipalités de Neuvic et Saint-Priest-les-Vergnes.	1790
L SUP 4	Biens nationaux.	1791-an V